

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

Numéro 62- Nov 2010

L'inFO44



CAP LOCALE DES INSPECTEURS Du 19 Novembre 2010

Un bilan chiffre de la notation 2010 des cadres a

La Direction nous a remis le bilan chiffré de la notation 2010 des cadres A du département de la Loire-Atlantique pour la filière Gestion Publique : une certaine harmonisation est organisée entre les catégories.

Voilà les principales données :

- la répartition détaillée des réductions d'ancienneté selon l'échelon de notation : Le tableau met en avant une valorisation continue des jeunes inspecteurs. En effet, les 4ème et 5ème échelon ont été largement bénéficiaires d'une bonification en 2010.
- un bilan chiffré de la notation 2010 des cadres A : depuis quelques années, les adjoints et les chargés de mission sont reconnus et privilégiés par des bonifications. Près de 67 % des chefs de service bénéficient d'un avancement (cf. le tableau ci-dessous)



La Direction explique à ce sujet que certains inspecteurs n'exercent pas leur fonction dans les mêmes conditions qu'un adjoint ou un chargé de mission; et qu'en outre, le niveau de responsabilité et la disponibilité de ces agents sont loin d'être identiques.

Enfin, rappelons que la pratique dans le département est celle de ne pas valoriser ceux se trouvant dans la dernière année du 11ème échelon.



Pour information, 99 agents sur 117 agents notés en 2010 apportent du capital mois.

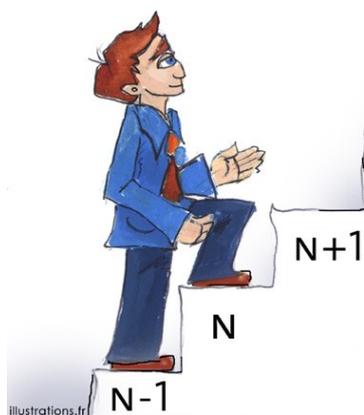
L'enveloppe de capital mois attribuée cette année par la Direction d est de 91 (+ 1 mois en réserve).

- 20 agents ont reçu une bonification de 3 mois
-
- 30 agents ont reçu une bonification de 1 mois.

Fonctions exercées	Nbre Total	Nomb e Hors 12ème	Bénéficiaires de 3 mois		Bénéficiaires d'1 mois	
Chefs de service	17	15	4	26,67 %	6	40,00 %
Chargés de mission	35	26	6	23,08 %	6	23,08 %
Qualification informatique	25	25	5	20,00 %	7	28,00 %
Adjoints en poste comptable	34	29	5	17,24 %	9	31,03 %
Inspecteurs Huissiers	6	4	0	0,00 %	2	50,00 %
TOTAL	117	99	20	20,20 %	30	30,30 %

LES RECOURS EN NOTATION : 1 DEMANDE

Le souhait de notre collègue portait sur une bonification à 0,06 ainsi que la suppression de certaines appréciations inscrites sur sa feuille de notation.



N+1 Un débat long et difficile:

Le dossier étant complexe et difficile, le débat entre organisations syndicales et direction fut long.

Si la Direction avoue qu'un certain « malaise » se ressent à la lecture des rapports, entre le chef de poste et son adjoint, elle maintient néanmoins la bonification attribuée

et conserve les appréciations telles que rédigées sur la notation.

La Direction argue du fait qu'un 0,01 est une excellente note pour un cadre A. Elle réaffirme en effet qu'un bon travail est remercié normalement par un 0,0; et que l'attribution d'une bonification de 0,06 est exceptionnelle.



Vote de FO DGFIP : CONTRE

Votre représentante FO DGFIP 44: Patricia BERTIN

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. -
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)